L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 FEVRIER 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

UN garcon de 13 à 15 ans, parlant le français et l'anglais, à l'imprimerie, rue Chartres, 66.
2 fév—1,7

CUISINIERE.—On demande une bonne cuisinière au No 56 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement.
30 janv—

CENT commerçiantes habiles pour faire du linge de dessous pour dames. Celles qui donneront satisfaction auront de travail toute l'année.
ROUFF & LEHMANN,
171, Sont Bourbon
17fév—1 Près du marché Peydras.

ON demande que les propriétaires et les agents de propriétés sachent que la compagnie du Pélican propose au gérage des fonds d'assurances (Excelsior Co.) fait mieux le travail, à meilleur marché qu'aucune autre compagnie ici; bureau 52 rue Carondelet.
16 janv—1m

A VENDRE.

MAISON à vendre 289 et 291 rue Ursulines, 3 chambres 72 rue St-Antoine.
2 fév—77

PAR LE CONSTABLE.

État de la Louisiane vs John B. Canbetib.

PREMIER COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 9,467—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. Pitot, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, le MARDI, 11 février 1890 à midi, à l'encoignure des rues Chartres et Palmyre, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un billard, si quelque, etc., au lot de liqueurs, saisi de vente saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FABRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1er fév—1 5 11.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme A. H. Kirchhof.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,806—Division F—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le Dr W. E. Brickell et F. W. Kirchhof, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 fév—7 12 18

Succession de John Law.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,166—Division D—Attendu que John B. Viset, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Law, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
29 janv—29 2 fév. Greffier.

Succession de James Otteson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,836—Division C—Attendu que George Otteson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Otteson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 fév—5 11 14

Succession de Thomas J. Durant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 5,301—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph T. Horner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 janv—28—1,6 fév.

Succession de Numa John Hiemer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,231—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Viset, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 janv—fév 5 9

AVIS AUX CREANCIERS

D. J. Searcy & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,632—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présentés par J. ha A. McLean, syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
5fév—5 8 12 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Milton H. Duncan vs ses créanciers—No 29,228—Division B—Ordre—Que la cession des biens du sieur Milton H. Duncan soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers, soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Tête, notaire, en son étude 7 No 179 rue Carondelet en cette ville, le 10me jour de mars, 1890, à 11 heures A. M., afin que le pétitionnaire puisse leur soumettre un rapport de son affaires et de verser son opinion pour la décharge, de voter pour un syndic, et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues. Et que Jos. Brewer, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.
Signé: FRED D. KING,
Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
5 fév—5 21—10 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Mary & Vaught vs leurs créanciers.—No 28,923. Division A.—Ordre—Que le rapport préliminaire et la lecture de la pétition et des tableaux annexés, il est ordonné que Mary & Vaught et de Lamar & Vaught, individuellement et comme membre de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Tête, notaire, en cette ville, au 7 No 179 rue Carondelet en cette ville, le 10me jour de mars, 1890, à 11 heures A. M., afin que le pétitionnaire puisse leur soumettre un rapport de son affaires et de verser son opinion pour la décharge, de voter pour un syndic, et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les propriétés des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
Signé, ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
15 janv—3 fev 15 fev

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
Transférera son bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner nos modèles, voir le prix de nos prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 nov1—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'église formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le rescort de leur art.
Pose de molaire artificiale.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies	$197,741 69
Primes maritimes	2,889 10
Primes des rivières	1,377 07
	$202,207 66
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49
	$246,817 35
A déduire: intérêt, primes payées et pertes	$36,223 05
Mêmes salaires et dépenses générales	14,199 43
	12,023 62
Fonds de surplus de 1888	24,476 05
Total	$233,317 02
Pertes payées:	
Sur risques de feu	$93,148 63
Sur risques maritimes	2,086 45
Sur risques de rivières	1,619 99
	$96,857 07
Réassurances	38,145 53
Primes remises et commissions	49,561 79
Taxes d'Etat et de ville Board of Underwriters, et souscriptions	6,389 95
	185,952 32
Profits bruts	$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 13
Pertes non payées	11,708 52
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00
Dividende No 24 de janvier 1890	10,000 00
Fonds de surplus, 1889	24,476 05
	97,364 76

ACTIF

Billets pour primes	$369 80
Primes en voie de collection	41,662 59
Prêts sur nantissement (dépôt des titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, taxe d'Etat, consolidés de ville et bons à prime	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Building	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,835 44
	$287,564 70

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendies	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 de courant, a déclaré un second dividende semestriel de QUINZE POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER; P. W. DIELMANN, J. J. WECKERLING, JOHN THORN, J. HASSINGER, J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, FRANK VATTER, GEO. LIEDELICH, HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS, J. E. MERILH, JOHN G. MOLL, J. J. LANGLES.
12 jan—1m

Vingtième Etat Annuel
DE
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant des affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues:	
Sur risques de feu	$251,065 98
Sur risques de marine	2,702 10
Sur risques de rivière	3,974 97
	$257,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888	60,716 00
Primes totales	$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes	15,041 32
Revenus	$333,500 37
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu	$89,072 36
Sur risques de marine	1,010 03
Sur risques de rivière	602 83
Totales des pertes	$90,685 27
Moins: de primes et commissions	25,822 60
Commissions	23,721 12
Réassurances	23,598 13
Taxes et Licences	2,947 15
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau de assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	20,719 47
Déboursés	$212,692 79
	$120,806 88
A déduire:	
Primes non acquises	60,856 00
Pertes à payer et non ajustées	30,000 00
	90,856 00
Bénéfice net	$30,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 66,126 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis à 6 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Ville-Orléans à 110	133,100 00
$95,500 Bons Primes de la Ville-Orléans à 108	95,549 80
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane à 6 0/0 à 95½	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,195 55
Prêts sur hypothèques	24,384 34
Billets à recevoir et billets à vendre pour primes	6,092 09
Actions et installations de bureaux	4,465 28
Meubles	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,350 30
Réservé pour primes non acquises	60,856 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890	9,000,00
	$400,904 30

Le bilan ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer un dividende semestriel de 4 pour cent de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr.,
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890. Secrétaire.
12 janv—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,900—Division E—J. Delvaille & Son et Delvaille et Emile J. Delvaille vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires de la présente affaire, J. Delvaille & Son et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille, individuellement membres de la dite raison sociale, soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers, qui convoquée et tenue pardevant Joseph D. Tête, notaire en cette ville, le LUNDI 20me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les propriétés des dits pétionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1889.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
18 déc—3t au 20 janv

ASSURANCES.

Conformément aux Réglements de sa Charte, la
Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.
Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non acquises de l'année précédente:

Primes d'incendie	$167,066 13	
Primes de rivières	2,183 68	
		$169,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52	
Primes remboursées et commissions	19,807 60	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$107,977 22
A ajouter—		
Intérêt, loyers et sauvetage		$17,936 83
Revenu net		$125,914 05
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 92	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Babcock & Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,725 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire—		
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$5,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins—		
Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,908 43
Primes en cours de collection	21,443 24
Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes, consolidés à 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, au St. Bernard Steam Fire Company, au Bataillon Washington Artillery	151,233 40
Matériel Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company	33,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	42,239 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	83 00
Débiteurs divers	1,824 82
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1,306 89
Actif total	$371,779 91
Actif comme ci-dessus	$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00
Dividendes non réclamés	286 25
	$5,396 25
Surplus en vue des porteurs de polices	$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
(Signé) JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
(Signé) N. E. TRIST,
(Sceau.) Notaire.

DIRECTEURS.

Manuel Abascal,	H. Larouzaini,
E. J. Bobet,	F. Ponte,
C. T. Dugazon,	J. Pinet,
H. Gallet,	Ad. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tayès.

17jan—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)
Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$475,699 35
Sur les risques de rivière	22,766 57
Sur les risques de mer	12,249 19
	$460,535 11
A ajouter: Primes non acquises de 1888	102,433 94
Total des primes	$562,969 05
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	28,906 49
Revenu total	$591,875 54
A déduire: Pertes payées:	
Sur risques d'incendies	$190,110 41
Sur risques de rivières	16,863 63
Sur risques maritimes	10,599 91
Total pertes payées	$217,573 95
Primes remboursées	47,796 30
Commissions	65,505 08
Réassurances	35,898 44
Taxes et licences	7,323 59
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Blanchisseur Babcock, loyer, impressions, etc	37,965 66
Total des débours	$402,063 02
Surplus	$189,792 52
Réservé pour risques non expirés	$114,583 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Profits net	41,704 20
	$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$968 632 81	
En bureau	3,923 65	$102,656 46
$119,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crescent		130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros finissant en 13		149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		21,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres collatéraux		8,505 68
Une action au capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital de La Sugar Exchange		175 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire		50 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters		150 00
Primes en cours de perception		49,518 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un scrupuleux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): J. H. MENGE.
FRANK ROBERT.
THOS. J. WOODWARD.
MORRIS SCHWABACHER.
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
JRAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOSET.
PIERRE FOUTZ, H. SALLY.
S. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VITCHET.
JULES TUYES, H. LAROUSSINI
GUS PITOT, J. W. HINCKS.
5fév 1m—1m.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, consacrée dans la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par ici présentes, que nous prédisons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en demeurent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons les fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. E. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel,
A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 FEVRIER 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de	100,000,	100,000
1	Lot de	50,000,	50,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
5	Lots de	5,000,	25,000
25	Lots de	1,000,	25,000
100	Lots de	500	50,000
200	Lots de	300,	60,000
500	Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100	Lots de	$500, soit	$50,000
100	Lots de	$300,	30,000
100	Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999	Lots de	$100, soit	$99,900
999	Lots de	$100,	99,900
2,136	Lots se montant à		$1,054,800

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un pétitionnaire rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison.

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une grocerie de première classe et connue partout.

Leopold Weil vs Mme Ve Delphine Philips et A. V. Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré délimité par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Delachaise, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade vue du avenue St Charles sur neuf vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui divise du terrain numéro quatre; quatre-vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure;

—AUSSI—

Un terrain situé dans les mêmes district et carré, désigné sur le numéro vingt-deux, mesurant vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds; et vingt-sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip T. Phillips, de l'achetant des successeurs de Mme Philips et Rosine Lilly et Arthur Fatjo, suivant acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 119, fol 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont acheté de la succession de Philip T. Philips, No du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession le 30 octobre 1888, enregistré au bureau des Transferts, livre 128, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés de valeur améliorées rue St-Joseph, entre St. Charles et Carondelet, (la rue à l'arrière) dans l'ile.

Charles Leab vs Mme A. C. Avinens veuve de Michel Hoffner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,897—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Delachaise, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 16 mars 1884, et ledit lot mesurant 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Baronne, et 32 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dryades, et ledit lot ay